

**Syngenta International AG**

Service de presse  
CH-4002 Bâle  
Suisse  
Tél. : +41 61 323 2323  
Fax : +41 61 323 2424

[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

**Contacts pour les médias :**

Leandro Conti  
Suisse +41 61 323 2323

Paul Minehart  
États-Unis +1 202 737 8913

**Contacts pour les  
analystes / investisseurs :**

Jennifer Gough  
Suisse +41 61 323 5059  
États-Unis +1 202 737 6521

Bastien Musy  
Suisse +41 61 323 1910  
États-Unis +1 202 737 6520



communiqué de presse

Bâle, Suisse, le 4 octobre 2016

## **Syngenta augmente sa capacité de production au Brésil et en Suisse**

- **Un investissement total de 240 millions de dollars pour répondre à la demande croissante de produits chimiques et de semences de très haute qualité**
- **Des innovations remarquables mises à la disposition des agriculteurs**

Syngenta a annoncé l'achèvement de projets d'augmentation de la capacité sur des sites clés au Brésil et en Suisse. La Société a investi au total 240 millions de dollars dans deux usines au Brésil – une nouvelle usine pour le fongicide ELATUS™ à Paulínia (état de São Paulo) et l'agrandissement d'une usine de semences de maïs à Formosa (Goiás) – et dans l'extension de son site de fabrication du S-métolachlore à Kaisten (Suisse). Ces projets permettront d'atteindre une efficacité inégalée dans le secteur.

Le nouveau site pour la formulation du fongicide ELATUS™ est le premier en Amérique latine à utiliser la technologie PEPITE® pour fabriquer des granules hydrosolubles, associant les propriétés d'un liquide avec la commodité et la facilité de transport d'un produit sec et solide. L'utilisation de cette formulation, en plus des caractéristiques des substances actives d'ELATUS™, améliore également le transfert des ingrédients vers les tissus végétaux, assurant une protection rapide et systémique des cultures. Les ventes d'ELATUS™ en Amérique Latine ont dépassé 400 millions de dollars en 2015. Ce produit offre une puissance remarquable contre la rouille du soja, permet un contrôle de longue durée ainsi que des rendements accrus pour le cultivateur.

A Formosa, les installations sur le site de semences de maïs de Syngenta ont été quadruplées. Le site augmentera sa capacité de production, qui passera de 400 000 à 1,6 millions de sacs de maïs par an.

L'investissement à Kaisten (Suisse) a permis d'accroître de manière significative la capacité de production du S-métolachlore, un herbicide leader utilisé dans de nombreuses marques, dont ACURON™, DUAL GOLD® et LUMAX®. Le S-métolachlore a fait ses preuves en tant qu'outil incontournable dans la gestion des mauvaises herbes qui sont de plus en plus difficiles à contrôler dans nombre de cultures, notamment le maïs et le soja.

Mark Peacock, Head of Global Operations de Syngenta a déclaré : « En investissant dans l'expansion de notre capacité de production, nous confirmons notre engagement à long terme en faveur du développement agricole et notre détermination à proposer des innovations gagnantes aux agriculteurs. »

## **À propos de Syngenta**

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com) et [www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com). Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse [www.twitter.com/Syngenta](https://www.twitter.com/Syngenta).

### ***Avertissement concernant les déclarations prospectives***

Ce document contient des déclarations prospectives, qui sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats matériellement différents de ceux annoncés. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter les documents transmis par Syngenta à la Commission américaine des titres et des changes (US Securities and Exchange Commission) et accessibles au public. Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les hypothèses modifiées ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou d'émission, ni une invitation à vendre ou à émettre, ni un élément d'une telle offre ou invitation, ni non plus une sollicitation d'offres d'acquisition ou de souscriptions d'actions ordinaires de Syngenta SA ou Syngenta ADS, pas plus qu'il ne doit servir de fondement ou être considéré comme probant dans le cadre de quelconques contrats à cet effet.